

Propriété, salubrité

86

Réclamation d'indulgence

<sup>pour</sup>  
Breu, tisees.

à Monsieur  
Le Maire de Lyon

*Nota: Le bon et trop timide Breu  
n'a pas osé signer de peur d'offenser  
le commissaire de police, et cela faute  
de comprendre que le fonctionnaire était  
considéré dans cette supplique comme  
protecteur intermédiaire.*

Monsieur le Maire

*quelques jours après il  
faisait par une porte  
indulgence et on  
reconnait par le  
me. fé don d'ieu  
échantillon de  
Satin fausse  
tissé sans sans  
C'est du linceul  
reconnait par le*

Je  
Votre serviteur soussigné, l'un de vos  
administrés les plus respectueux et le plus  
soumis aux lois, ainsi qu'à vos ordonnances  
de police, vient par la plus complète  
ignorance de se rendre coupable de contraven-  
tion en déposant des cendres sur la voie  
publique, croyant que l'on pouvait agir  
ainsi depuis le nuit close jusqu'au matin  
huit heures.

Dès que la contravention me fut déclarée  
par un agent de l'autorité, je commençai par  
m'excuser et déclarer que j'allais immédiatement  
enlever non seulement mes cendres, mais



encore les autres inmondicaux déposés par  
mes voisins. Lequel déclara avec autant  
de politesse que de fermeté qu'il étoit obligé  
de faire son rapport. M<sup>r</sup> Le Coenmisaire  
municipal à qui je crus devoir en référer,  
me fit la même réponse; il ne me resta plus  
qu'à prier M<sup>r</sup> Le Coenmisaire de vouloir être  
mon intermédiaire auprès de vous, M<sup>r</sup> Le Maire,  
pour réclamer votre indulgence en faveur de  
soufrigné, qui à l'âge de 55 ans, a su  
éviter jusqu'à ce jour, la moindre contravention.  
Veuillez croire à l'ignorance excusable de  
celui qui a l'honneur d'être

Monsieur Le Maire

Eyon, 16 février,  
1852.

Votre très humble  
et très obéissant serviteur

Eipeur, rue de Coudé, 20.

Je soussigné Pierre Charrier, ~~l'écuyer~~  
 membre du conseil de prud'hommes,  
 certifié connaître depuis long-temps  
 mon confrère Brun, l'écuyer, pour être  
 d'une probité qui ne lui permettrait  
 pas de mentir pour se justifier.

Je déclare en outre qu'il n'est sans  
 plus grand honneur à respecter tout  
 le monde et avant tout les lois et  
 les magistrats. En foi de quoi,  
 je me suis fait un devoir de lui  
 offrir et délivrer le présent. Lyon,  
 le 16 février, 1852.

P.C

Charrier

Je vous prie de m'excuser  
pour le retard de ma réponse  
à votre lettre du 15 courant  
et de vous assurer que je  
n'ai rien oublié de ce que  
vous m'avez écrit. Je suis  
très sensible à votre intérêt  
et à votre bonté. Je vous  
prie de m'écrire encore  
un peu plus souvent. Je  
vous embrasse de tout  
cœur.

Cher Monsieur,  
à Paris le 20 Mars 1852

Je vous prie de m'excuser  
pour le retard de ma réponse  
à votre lettre du 15 courant  
et de vous assurer que je  
n'ai rien oublié de ce que  
vous m'avez écrit. Je suis  
très sensible à votre intérêt  
et à votre bonté. Je vous  
prie de m'écrire encore  
un peu plus souvent. Je  
vous embrasse de tout  
cœur.

Je vous prie de m'excuser  
pour le retard de ma réponse  
à votre lettre du 15 courant  
et de vous assurer que je  
n'ai rien oublié de ce que  
vous m'avez écrit. Je suis  
très sensible à votre intérêt  
et à votre bonté. Je vous  
prie de m'écrire encore  
un peu plus souvent. Je  
vous embrasse de tout  
cœur.